

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

VENTE DE BUS A LA SOCIETE ALFA-TRANSACTION

Service Administration générale -
Secrétariat des assemblées
N° 2017-D-351

LE PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- ☐ Vu les articles L 5216-4 et L 2123-18 du code général des collectivités territoriales,
- ☐ Vu, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au Président, modifiée par la délibération n°186 du 30 mars 2017,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvée la vente de 4 bus de la société de transport du Grand Angoulême à la société ALFA-TRANSACTION, 60 chemin de Cazers Bas à CASTRES, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Type de véhicule	Bus standard 12 m diesel	Bus standard 12 m diesel	Bus standard 12 m diesel	Bus articulé 18 m diesel
N° d'inventaire	TC – 04/2000	TC – 06/2000	TC – 09/2000	TC – 08/99
Immatriculation	4393 TJ 16	2605 TJ 16	2602 TJ 16	2065 TC 16
Date 1 ^{ère} mise en circulation	20/06/2001	05/06/2001	05/06/2001	17/09/1999
Date d'acquisition	2001	2001	2001	1999
Valeur d'acquisition	180 321,39 €	180 321,39 €	180 321,39 €	272 475,52 €
Durée d'amortissement	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans
Valeur nette comptable	0 €	0 €	0 €	0 €
Prix de vente	1 000 €	1 000 €	1 000 €	4 000 €

Article 2 – La recette de 7 000 € est inscrite au budget annexe transports – article 775.

Article 3 - Monsieur Le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **07 novembre 2017**
Publié ou notifié,
Le **07 novembre 2017**